



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/940
1er décembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : RUSSE

LETTRE DATÉE DU 30 NOVEMBRE 1997, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR
LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU TADJIKISTAN AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration du
Ministère des affaires étrangères du Tadjikistan en date du 30 novembre 1997.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la République
du Tadjikistan auprès de l'Organisation
des Nations Unies

(Signé) Rashid ALIMOV

ANNEXE

Déclaration du Ministère des affaires étrangères du Tadjikistan
en date du 30 novembre 1997

Comme annoncé précédemment, deux représentants du Programme d'assistance technique à la Communauté d'États indépendants (TACIS) et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont été enlevés au Tadjikistan : il s'agit de M. Franck Janier-Dubry et de Mme Danielle Karine Mane. Le Gouvernement et tous les Tadjiks ont catégoriquement condamné cet acte terroriste barbare visant à saper l'autorité de la République du Tadjikistan aux yeux de la communauté internationale et à intimider les collaborateurs des missions et organismes étrangers accrédités au Tadjikistan. Ce n'est un secret pour personne que les forces qui cherchent à exacerber les tensions dans le pays et à réduire à néant le début de progrès sociopolitique obtenu grâce à la persévérance de nombreux Tadjiks continuent d'ourdir leurs intrigues scélérates et ne se privent pas d'utiliser pour cela tous les moyens leur permettant de réaliser leurs noirs desseins.

L'enquête menée par les autorités de police a réuni un grand nombre d'informations dont l'analyse a permis de conclure que Sadirov Rizvon et les membres de son groupe armé sont directement impliqués dans cette prise d'otages.

Le 29 novembre 1997, on a appris que les otages se trouvaient à Douchanbe. Au cours de la première étape de l'opération menée le soir de ce jour, l'un des otages, le représentant du Programme d'assistance technique à la Communauté d'États indépendants, M. Franck Janier Dubry, a été libéré. Les criminels sont restés avec l'autre otage, Mme Danielle Karine Mane, dans la maison encerclée par les forces de l'ordre. Celles-ci ont eu des pourparlers intensifs avec les terroristes au sujet des conditions de sa libération. Les criminels exigeaient qu'on leur remette Sadirov Bakhrom, le frère de Sadirov Rizvon, qui faisait l'objet d'une enquête. Le 30 novembre au matin, ils ont modifié leurs exigences et présenté un nouvel ultimatum : ils voulaient qu'on leur remette un des dirigeants de l'Opposition tadjike unie. Les pourparlers se sont poursuivis sans donner de résultats positifs. La situation a empiré de minute en minute et l'on a abouti en fait à une impasse.

Compte tenu de la situation, la décision a été prise conjointement avec les représentants du Consulat de France de tirer des coups de semonce susceptibles d'avoir un effet psychologique sur les terroristes. Cette mesure n'a pas non plus donné le résultat escompté. Les terroristes ont paru dans la cour avec l'otage, jeté deux grenades en direction des participants à l'opération et se sont fait sauter avec la troisième. Mme Danielle Karine Mane a été grièvement blessée par un éclat de grenade. Les premiers soins lui ont été administrés et elle a été transportée d'urgence à l'hôpital le plus proche, où elle est rapidement décédée des suites de ses blessures.

Le Président et le Gouvernement de la République du Tadjikistan sont profondément attristés par la fin tragique de Mme Danielle Karine Mane, ressortissante française, et expriment leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Le Ministère des affaires étrangères de la République du Tadjikistan, au nom et sur ordre du Gouvernement, déclare que toutes les mesures seront prises pour que de tels actes terroristes ne se reproduisent plus et assure les Tadjiks et les ressortissants étrangers se trouvant dans notre pays que celui-ci dispose de suffisamment de moyens pour s'opposer avec toute la rigueur de la loi aux groupements armés terroristes et diriger toute son énergie pour éliminer totalement le terrorisme au Tadjikistan.

Le Ministère des affaires étrangères de la République du Tadjikistan demande une fois de plus aux membres des missions diplomatiques et des organisations internationales au Tadjikistan de conserver leur calme et de poursuivre leurs activités habituelles. Les dirigeants du pays mettent et actuellement tout en oeuvre pour garantir la sécurité des ressortissants au Tadjikistan.
